

toujours caché aux incrédules et aux mondains, et toujours plein de lumière pour ceux qui le cherchent avec simplicité.

VERSETS 59, 40.

Le psalmiste rappelle ici trois prodiges de bienfaisance opérés en faveur des Israélites, savoir : l'envoi des caillies, la chute de la manne et l'eau sortie du rocher. Ces merveilles sont racontées dans l'Exode, dans les Nombres, dans le psame 77, et sont si communes, qu'il n'est pas nécessaire d'y insister. Il paraît seulement que, comme le Prophète n'a pour objet dans son psame que de rappeler des bienfaits, il se borne ici à parler du premier envoi des caillies, lequel n'aurait aucun étonnement aux Israélites; et qu'il parle aussi simplement des eaux sorties du rocher à Raphidim, événement où Moïse ne fit rien qui déplût à Dieu.

Il y a dans l'hébreu, au premier de ces versets, *petit*, et non *petitum*; ce qui fait croire que le Prophète entend un Moïse, ou le peuple, et cela rentre dans le même sens.

Au second verset, il y a, *abierant in siccis flumen*, d'où il est visible qu'on doit suppléer *locis* et *sicut*, en sorte que toute la phrase soit la même chose que celle-ci : *Abierant aut in locis siccis sicut flumen*. Toutes les versions rendent ce sens.

REFLEXIONS.

Ces miracles opérés dans le désert sont souvent rappelés à la mémoire des Israélites; il en est fait mention dans la plupart des livres de l'ancien Testament, et le psalmiste est un des écrivains sacrés qui a pris le plus de soin d'en parler. Cette attention était nécessaire pour deux raisons : la première, parce qu'il importait de transmettre à la postérité un témoignage constant et persévérant durant tous les siècles, de ces miracles qui appuyaient la vérité de la religion révélée; la seconde, parce qu'il falloit conserver dans l'esprit des Juifs charnels et extrêmement portés à l'idolâtrie, le souvenir du Dieu unique, qui avait parlé à Moïse, et qui l'avait fait dépositaire de sa puissance. Malgré les fréquentes répétitions de ces mêmes faits, ce peuple, inconcevable dans sa légèreté ou dans sa grossièreté, ne prenait presque jamais le vrai sens de ce que ses pères et ses prophètes lui avaient dit. Du temps de Jésus-Christ même, les Juifs croyaient encore que c'était Moïse qui avait fait pleuvoir la manne dans le désert. Plusieurs d'entre eux, du moins, disaient à Jésus-Christ : Montrez-nous des miracles, et nous ajouterons foi à vos paroles; faites comme Moïse, qui donnait à nos pères de la manne pour s'en nourrir dans le désert : car il est écrit que ce législateur leur donna le pain céleste à manger. Jésus-Christ fut obligé de réfuter cette fautive opinion, en leur disant que ce n'était pas Moïse qui avait donné ce pain descendu du ciel. La chose était évidente par le texte même que ces Juifs citaient, puisqu'il n'y est parlé que de Dieu et non de Moïse.

L'erreur ou la mauvaise foi des Juifs est encore très-commune parmi les hommes. Je ne parle pas de ceux qui attribuent la vérité et l'authenticité des saints livres; ce sont des incrédules sans principes et sans religion. Il en est d'autres qui donnent des sens étrangers aux textes les plus clairs, pour s'autoriser dans des erreurs qu'ils ont intérêt d'accréditer; d'autres, qui se font juges uniques du sens des Ecritures, comme si l'intelligence de ces oracles sacrés devait dépendre du travail ou du caprice de tous les particuliers qui les lisent; d'autres, qui ne s'appliquent qu'à chercher dans cette sainte parole des nouveautés inconnues à toute l'antiquité; d'autres, qui ne tirent de ces sources de toute vérité aucune conséquence pour la réformation de leur vie; d'autres, qui traitent les livres inspirés comme des ouvrages profanes, échangeant, transposant, corrigeant la lettre selon leurs vices ou leurs préjugés : en général, le dépôt des saintes Ecri-

tures est un trésor dont peu de personnes font un bon usage, et dont trop de personnes abusent. Il faut, pour en profiter, écouter l'Eglise, consulter la tradition, recueillir les sentiments des anciens, lire avec un vrai désir de devenir meilleur, implorer la lumière divine, ne négliger rien, comparer beaucoup, s'arrêter quand on doute, avouer son insuffisance quand on ne peut résoudre les difficultés, penser que ces divins ouvrages participent de la nature de Dieu même, qui se manifeste pour nous instruire, et qui se cache pour éprouver notre foi.

VERSET 41.

C'est ici la raison générale que donne le Psalmiste des bienfaits dont Dieu avait comblé son peuple. Il veut être fidèle aux promesses faites à Abraham. Selon ces promesses, la postérité de ce patriarche devait se multiplier comme les étoiles du ciel; elle devait être mise en possession de la terre de Chanaan; elle devait donner le Messie au monde; pour l'accomplissement de ces promesses, il falloit surmonter bien des obstacles, résister à beaucoup d'ennemis, enchaîner mille causes physiques et morales, préparer des voies extraordinaires, et étonner la terre par des prodiges.

Il y a dans l'hébreu, *parce qu'il se souvint de sa sainte parole avec Abraham son serviteur*; c'est le même sens.

REFLEXIONS.

Dieu avait fait des promesses à Abraham, pour récompenser sa foi et son obéissance. Il prévoyait en même temps que la postérité de ce patriarche serait souvent rebelle; et s'écarterait des exemples de ce grand homme; mais Dieu est fidèle dans ses promesses. J.-C. a promis de même à l'Eglise naissante d'être toujours avec elle, de répandre sur elle les dons du Saint-Esprit, de tirer de son sein tout ce qui doit servir à la construction de la céleste Jérusalem. Il a prévu qu'un grand nombre des enfants de cette Eglise seraient des hommes sans foi, sans obéissance et sans amour; mais sa sainte parole doit s'accomplir, et toujours la protection de J.-C. sera sur son épouse. Malheur à qui sera trouvé, à la fin des siècles, indigne d'appartenir à cette alliance toute divine.

Il ne faudroit, pour animer notre foi, et fortifier notre espérance, que ce mot du Prophète : *Dieu se souvint de la parole qu'il a donnée à Abraham*. Cette parole contenait la promesse du Messie qui est venu, qui nous a parlé, qui nous a développé tout ce que Dieu n'avait dit qu'en général et en abrégé au père des croyants. Il ne nous reste donc plus qu'à vivre de la foi en Dieu et en J.-C., qui est ce Messie promis, et venu au milieu des temps. J.-C. nous lie avec tous les patriarches; il est le neud des deux Testaments; il est la consommation de toutes les promesses, et le sceau de toutes les vérités. *Abraham aperçut son jour, et il en fut rempli de joie*. Puisque ce jour s'est aussi levé sur nous, quelle devrait être la joie et la tranquillité de notre âme! Mais avons-nous la foi d'Abraham? Question la plus importante de toutes celles que nous pouvons nous faire à nous-mêmes. O foi! je ne me lasserai jamais de vous désirer, de vous rechercher, de vous regarder comme le plus grand de tous les biens, de me reprocher le temps que j'ai perdu hors de votre sein, de m'étonner du peu de progrès que j'ai fait à l'école d'Abraham, le père et le modèle de tous les croyants.

VERSETS 42, 43.

Le Prophète achève de raconter les grâces dont Dieu avait comblé son peuple. Deux grands événements y mirent le sceau, savoir : la délivrance des Israélites de la servitude des Egyptiens, et leur établissement dans la terre promise. Il supprime l'établissement de tout ce qui arriva dans le désert durant quarante années, et il ne parle point des révoltes de ce peuple, parce que son objet étoit de célébrer les bienfaits du Seigneur, et d'exciter les Juifs, ses contemporains, à la reconnaissance.

Les Hébreux, entrant dans la Mer-Rouge, furent d'abord saisis de frayeur, parce qu'ils se voyaient poursuivis par Pharaon; mais, quand ils eurent traversé ce golfe d'une manière si miraculeuse, ils se livrèrent à tous les transports de joie qui sont exprimés dans le cantique de Moïse.

A la fin de leur long séjour dans le désert, Dieu leur donna la terre de Chanaan, selon le droit qu'il a de disposer de toutes les possessions des hommes, et de les donner à qui il lui plaît; mais à l'égard de cette terre, Dieu exécutait le décret qu'il avait porté contre les peuples abominables qui l'habitoient. C'étoient des idolâtres qui sacrifiaient leurs propres enfants aux faux dieux, et qui buvaient le sang de ces malheureuses victimes. Dieu les avait tolérés durant plusieurs siècles; mais enfin sa colère éclata contre eux, et il les livra au fer des Israélites, qui occupèrent leurs villes et leurs campagnes.

REFLEXIONS.

Le passage des Israélites par la Mer-Rouge, fut la figure du baptême. Selon S. Paul, leur établissement dans la terre promise fut la figure de la céleste patrie à laquelle nous sommes destinés; c'est le même apôtre qui nous l'apprend dans son Epître aux Hébreux, et David lui-même avait reconnu cette vérité dans son Psame 94. Voilà les deux grands objets de l'homme sur la terre : le premier, d'entrer dans la route du salut par le baptême; le second, d'aspirer au repos de la bienheureuse Jérusalem. Quand on en le bonheur de naître dans les régions éclairées de la lumière de l'Evangile, on est d'abord sanctifié par le baptême, et l'on devient enfant de Dieu dès qu'on commence à entrer dans le monde; mais l'acquisition du royaume des cieux, de cette terre infiniment plus riche et plus tranquille que celle de Chanaan, est une conquête qui suppose de longs travaux, des épreuves, des combats, et surtout une inaltérable persévérance. Le séjour des Israélites dans le désert en est encore la figure; et l'Apôtre nous avertit de ne pas imiter leurs erreurs, leur infidélité, leurs prévarications. Toutes ces choses ont été écrites pour notre instruction. Quel fruit en retirons-nous? Nous disons peut-être quelquefois comme les tribus assemblées par l'ordre de Josué : *Nous promettons de servir le Seigneur notre Dieu, et d'accomplir tous ses commandements*. Mais bientôt nous oublions nos engagements. Ah! souvenons-nous donc de l'avis que donnait Josué à ce peuple : *Le Seigneur est jaloux, il condamne et il punit les prévaricateurs de sa loi*.

VERSET 44.

Tel est le dessein de Dieu en donnant à son peuple la terre de Chanaan. Il exigeait de lui l'observation de la loi cérémonielle et de la loi morale. L'une et l'autre expliquées avec tant d'étendue par Moïse.

Les LXX et la Vulgate disent, *rechercher sa loi*, et l'hébreu, *observer*; mais c'est au fond la même chose; car on ne cherche la loi que pour l'accomplir, et ceux qui l'accomplissent, sont ceux qui l'ont recherchée.

A la fin de ce psame on lit dans l'hébreu, et même dans l'édition grecque de Complute, *alleluia*. Les LXX du Vatican et la Vulgate réservent ce mot pour en faire le titre du psame suivant.

REFLEXIONS.

Dieu ne donne pas des biens temporels pour qu'on en jouisse sans lui en témoigner de la reconnaissance; ils ne les donne pas pour qu'on le serve et qu'on l'honore à cause de ces biens. Il les donna au peuple d'Israël, pour qu'il gardât sa loi plus tranquillement et plus purement que s'il eût resté parmi les idolâtres. La fin de la loi étoit d'aimer Dieu, comme Moïse le répète si souvent dans le Deutéronome, et comme il le déclara dans les termes les plus forts aux derniers moments de sa vie. La circoncision du cœur étoit ordonnée aux Juifs comme aux chrétiens. A cet égard il n'y a point de différence entre les deux religions. Mais les chrétiens ont un modèle que n'eurent pas les Juifs; et les promesses faites à ceux-ci n'étaient pas aussi immédiates que celles dont les chrétiens sont les dépositaires. Les Juifs ne pouvaient parvenir aux biens célestes, figurés par la terre de Chanaan, qu'après la venue du Messie; et les chrétiens jouissent de ces biens, dès qu'ils sortent de cette vie, parce que le Messie est venu. Joseph, dit S. Augustin, vendit par ses frères, puis élevé aux plus grands honneurs, donna lieu à sa nation d'être tirée de l'Egypte, et d'entrer en possession de la terre promise. J.-C. vendit aussi par ses frères, puis placé à la droite de son Père, a ouvert au peuple de Dieu l'entrée du ciel, source et centre de tous les biens. Mais comme il en coûta des combats à Israël pour se mettre en possession de la terre de Chanaan, il faut que les chrétiens, pour obtenir la céleste patrie, triomphent du démon et de ses anges. Dans les traverses de cette vie mortelle, songeons à Joseph dans la prison, et à J.-C. sur la croix.

INDEX RERUM.

SEQUITUR IN PSALMOS COMMENTARIUM. 9-10
Psalmus XIV. Pueros et innocens terra sancta, vel
potius celo et aeterna quiete potituros. *Ibid.*
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame XIV. 11-12
Psal. XV. Christus Deum Patrem orat ut se piorum
studiosum et impiorum osorem conservet. Gratias
deinde agit quod ab eo sit et mortuis excitandus et
perpetuam felicitatem donandus. 17-18
Commentarium. 19-20
Notes du psame XV. 25-26
Dissertation sur les deux derniers versets de ce
psame. 54
Psal. XVI. Obscure per persecutionibus obruat.
Inimicos quidem in hac vita felices esse, se vero
gloriam aeternam prestatolari. 43-44
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame XVI. 47-48
Psal. XVII. Gratias agit quod ex maximâ rerum de-

speratione, quam poetice describit, victoriam reg-
nante sit consecutus. Multa Christo conveni-
unt. 55-59
Commentarium. 59-60
Notes du psame XVII. 71-72
Psal. XVIII. Deum et rerum creaturam naturâ cog-
noscit; cognitum precatur ut sibi omnia per errorem
vel conscientiam commissa remittat. 85-86
Commentarium. 87-88
Notes du psame XVIII. 91-92
Psal. XIX. Oratio pro rege ad bellum proficiscente,
ut Deum habent propitium. 103-104
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame XIX. 105-106
Psal. XX. Gratias agit quod Christum regem multâ
gloriâ affecit, ejusque hostes sit tandem perdit-
urus. 109-110
Commentarium. 111-112
Notes du psame XX. 115-114

- Psal. XXI.** Christus Patrem in cruce obsecrat, enumeratis suis perpressionibus appendicibus, ut sibi adsit; sese in vitam revocatum, ejus laudes totum per orbem propagatum. Congruit morbo desperatis. 117-118
Commentarium. 119-120
Notes du psame XXI. 129-150
Psal. XXII. Celebrat beneficia à Domino accepta; se per eum tutum fuisse et semper fore. 149-150
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame XXII. 153-154
Psal. XXIII. Deum totum imperare, cœlum innocentibus ingressuros, siquidem Christus triumphans cœli janua aperuerit. 157-158
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame XXIII. 165-164
Psal. XXIV. Rogat ut ab hostibus liberetur, peccatis absolutus, atque ut à periculis tum ipse, tum populus eripatur. 171-172
Commentarium. 175-174
Notes du psame XXIV. 179-180
Psal. XXV. Petit ne se innocentem in improborum numero habeat. 187-188
Commentarium. 189-190
Notes du psame XXV. 191-192
Psal. XXVI. Sese tutum adversus vim omnem esse, modo in Dei domo, id est, Ecclesia, permaneat, et à Domino contra adversariorum injurias defendatur. 197-198
Commentarium. 199-200
Notes du psame XXVI. 205-204
Psal. XXVII. Christus à Deo Patre rogat ne se inferis detineat, sese pro peccatoribus habens, sed, illis puniatis, se et Dei populum perpetuo servet. 211-212
Mysterium resurrectionis sue indicat. 211-212
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame XXVII. 215-216
Psal. XXVIII. Pios ad Deum gloria afficiendum hortatur, qui tam terrificè voce, sive tonitru, suam ostendit potentiam. Verbo Dei competit. 219-220
Commentarium. 221-222
Notes du psame XXVIII. 225-226
Psal. XXIX. Gratiâ agit quod è periculis ereptus et exauditus sit. Christo congruit. 251-252
Commentarium. 255-254
Notes du psame XXIX. 255-256
Psal. XXX. Precem instituit adversus pericula et hostium insidias; tum divinam erga pios providentiam extollit, illos ad Deum diligendam invitans, qui pro suis operibus quemque remuneret. Christo congruit. 214-212
Commentarium. 215-216
Notes du psame XXX. 219-220
Psal. XXXI. Beatos esse quibus remissa sunt peccata; inde suo et omnium sanctorum exemplo hortatur ut hanc beatitudinem quisque sibi querat et contumaciam bellinam abjiciat. Hinc enim manere potestas, illic premia. 259-260
Commentarium. 261-262
Notes du psame XXXI. 263-266
Psal. XXXII. Justos invitat ad celebrandum Deum ex operibus, et erga homines benignitate et providentiâ. 275-274
Commentarium. 275-276
Notes du psame XXXII. 279-280
Psal. XXXIII. Sese aliosque adhortatur ad Deum pietatem colendam, quod suos ab omnibus malis defendat, impios perdat. 287-288
Commentarium. 289-290
Notes du psame XXXIII. 291-292
Psal. XXXIV. Christus non suis propriè, sed Dei hostibus excidit, sibi verò salutem precatur. Psalmus est propheticus (Joan. 15). Congruit piis. 505-504
Commentarium. 505-506
- Notes du psame XXXIV.** 511-512
Psal. XXXV. Miratus in impio nullum esse Deo timorem, Dei patientiam benignitatemque celebrat, rogatque ut, excisis impiis, misericordiâ in se et suos utatur. 525-526
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame XXXV. 529-530
Psal. XXXVI. Non esse à pietate discendum quod impii florent; nam et impios penas, pios verò premia recipiunt. 535-536
Commentarium. 539-540
Notes du psame XXXVI. 545-546
Psal. XXXVII. Deum obsecrat ut se ob peccata graviter egrotantem, ab amicis neglectum, ab inimicis exagitatum, juvet sanetque. Multa comptantur Christo. 557-558
Commentarium. 559-560
Notes du psame XXXVII. 565-564
Psal. XXXVIII. Egrotos, abrupto duntaxat silentio, Deum orat ut sibi veniam det, et saltem vite brevitate, quæ homini conceditur, ne denegat. 569-570
Commentarium. 571-572
Notes du psame XXXVIII. 575-576
Psal. XXXIX. Christus gratias agit quod Deum Patrem semper habeat presentem, ipsique suam obedientiam offert. Sed interim orat ut se quoque liberat, nltus ab adversariis. Psalmus est propheticus (Hebr. 10). 585-584
Commentarium. 588-586
Notes du psame XXXIX. 589-590
Psal. XL. Orat pro iis qui afflictis beneficiis, et pro se, quem morbo laborantem xamili extenuum expiebant. Christo congruit. 597-598
Commentarium. 599-600
Notes du psame XL. 605-604
Psal. XLI. Exilium consolatur, Dei et rerum divinarum meditatione, orans ut se in patriam restituat, quod et futurum sperat. 607-608
Commentarium. 609-610
Notes du psame XLI. 615-616
Psal. XLII. Orat ut se Ierosolymam ab exilio, ad frequentandum templum, revocet. 621-622
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame XLII. 625-624
Psal. XLIII. Queruntur pî se impiorum ludibrio expoli ob religionem, demque obsecrant ut tandem subveniat. Congruit Apostolis et martyribus (Rom. 8). 625-626
Commentarium. 627-628
Notes du psame XLIII. 631-632
Psal. XLIV. Carmen nuptiale, Christi et Ecclesie notas, virtutes, dotes, gratias, conjunctionem canens. 639-640
Commentarium. 641-642
Notes du psame XLIV. 641-642
Psal. XLV. Civitatem Dei, sive Ecclesiam, Domini presidio contra omnem vim esse tutam. 665-666
Commentarium. 667-668
Notes du psame XLV. 671-672
Psal. XLVI. Gentes omnes invitat ad celebrandum Deum, quod in sanctorum Ibraefitarum communione et ecclesiam cooperanda sint. Ecclesie congruit. 675-676
Notes du psame XLVI. 679-680
Psal. XLVII. Deo clarissimam esse Ierosolymam, ut qui eam singularibus victoriis, donis et beneficiis exornaverit, atque exinde misericordiam suam in omnes terras fines derivaverit. Congruit Ecclesie. 685-684
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame XLVII. 687-688
Psal. XLVIII. Nihil contra mortem et infernum prodese, solam justitiam ex iis eripere sive redimere. 695-694

- Commentarium.** 495-496
Notes du psame XLVIII. 501-502
Psal. XLIX. Christum homines in suo ultimo iudicio salvatorum non ex cæsis victimis, sed animi pietate, vite innocentia, pietate et justitiâ. 509-510
Commentarium. 511-512
Notes du psame XLIX. 519-520
Psal. L. Urie necem et adulterium cum Bethsæbæ exiari, sancto sibi Spiritu reddito, obsecrat, non propter Mosis sacrificia; sed Christum Ecclesiam edificaturo, cuius sacrificium justitiæ sit placituro. 527-528
Commentarium. 529-530
Notes du psame L. 537-538
Psal. LI. Doeg Sallis pecuniarum increpat, ei exitum, sibi salutem presagians. 547-548
Commentarium. 549-550
Notes du psame LI. 555-554
Psal. LII. Impiorum infinitum esse numerum; quare Christi aditum exoptat, qui ab illis homines servet. 557-558
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame LII. 559-560
Psal. LIII. Deum contra adversarios implorat; sese ejus laudes post liberationem prædicaturum. 565-564
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame LIII. 565-566
Psal. LIV. Deum obtestatur ut se à falsis simulacionibus amicis serret, eosque puniat. Christo congruit. 567-568
Commentarium. 569-570
Notes du psame LIV. 575-576
Psal. LV. A Deo petit, promissionibus ejus erectus, ut sibi contra tot hostes subveniat; sese eum postea celebraturum. 585-584
Commentarium. 585-586
Notes du psame LV. 589-590
Psal. LVI. Open implorat contra tam pertinaces inimicos; sese eum publicè cantaturum. Christo etiam congruit. 595-596
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame LVI. 597-598
Psal. LVII. Peritros impios et pestilentes, pios et justos fructum virtutis sue percepturos, ita ut Dei providentiâ appareat. 603-604
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame LVII. 607-608
Psal. LVIII. Open efflagitat adversus Salmem et ejus anticos; eis puniatis, se Dei potentiam et gratiam celebraturum. Christo congruit. 615-616
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame LVIII. 619-620
Psal. LIX. Populus Dei auxilium petit in bello contra Idumæos et cæteros vicinos. Apostolis congruit. 627-628
Commentarium. 631-632
Notes du psame LIX. 634-632
Psal. LX. Ab exilio posuit restitutionem longamque vitam; ubi negotio fuerit consecutus. Christo accommodatus est. 659-610
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame LX. 641-642
Psal. LXI. Sè in Dei tutelâ positum frustra oppugnari; in eo justis esse salutem, qui pro suis quemque factis remuneretur. 645-646
Commentarium. 647-648
Notes du psame LXI. 649-650
Psal. LXII. Eul se Deum laudibus et gratiarum actione afficiendo, consolatur, hostibus interitum, sibi malorum finem sperans. 655-656
Commentarium. 657-658
Notes du psame LXII. 661-662
Psal. LXIII. Dei opem adversus insidias et calumnias implorat, confidens eorum auctores magnâ justorum voluptate oppressum iri. 665-666
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame LXIII. 667-668
- Psal. LXIV.** Deum esse laudandum ob ipsius in Sionem et universum hominum genus beneficentiam. 675-674
Commentarium. 679-680
Notes du psame LXIV. 687-688
Psal. LXV. Omnes invitat ad Deum celebrandum, adorandum, qui mundum, præcipue populum suum, tot bonis afficit. 691-692
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame LXV. 691-692
Psal. LXVI. Deum obsecrat ut se toto orbe cognoscendum exhibeat. Est propheticus de Ecclesie propagatione et collectione. 699-700
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame LXVI. 705-704
Psal. LXVII. Canit Ecclesie victorias, ut in exilium Ægypto, Christum Deum in exiles ascensurum, indeque Apostolos de diversis tribubus missurum ad gentes convertendas. 707-708
Commentarium. 725-724
Notes du psame LXVII. 731-732
Psal. LXVIII. Christus se ob religionis zelum multâ pati conquerit; auxilium à Patre petit et Judæorum positionem. Se illi laudes dicturum. (Joan. 3 et 15; Rom. 10, 14.) 749-750
Commentarium. 751-752
Notes du psame LXVIII. 759-760
Psal. LXIX. Sibi bonisque opem, æmulis ignominiam precatur. 777-778
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame LXIX. *Ibid.*
Psal. LXX. Senex contra impios opem implorat, perpetuas gratiarum actiones pollicitus. 781-782
Commentarium. 785-784
Notes du psame LXX. 789-790
Psal. LXXI. Christi regnum justum, pacificum, amplecti felixque fore. 799-800
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame LXXI. 807-808
Psal. LXXII. Improbos in hæc vitâ felices esse. Probos, qui inde commoverunt, ex fine et exitu, quod sua quemque tandem maneat premia, se debere consolari. 821-822
Commentarium. 825-824
Notes du psame LXXII. 831-832
Psal. LXXIII. De populi Domini et templi calamitate committitur, Deum obtestans ut succurrat, quemadmodum olim. 845-844
Commentarium. 845-846
Notes du psame LXXIII. 855-856
Psal. LXXIV. Christus perpetuo hic de se et sua iudiciali potestate loquitur, de quo et agit gratias. 869-870
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame LXXIV. 875-874
Psal. LXXV. Invitat ad Deum colendum ex perpetua ipsius erga Ecclesiam gratiâ et benignitate. 879-880
Commentarium. *Ibid.*
Notes du psame LXXV. 885-886
Psal. LXXVI. Queritur se multis malis premi. Deum nihilominus celebrat et locutus à miris operibus. 891-892
Commentarium. 895-894
Notes du psame LXXVI. 897-898
Psal. LXXVII. Canit ea quæ acta narrabantur in veteri populo, monens ne majorum virtutum contumaciam emulenter, propter quam Deus tribum Ephraim abiecit, Judam autem elegit, David regem evocto. 907-908
Commentarium. 914-912
Notes du psame LXXVII. 955-954
Psal. LXXVIII. Populus fugat pollutam urbem, templumque profanatum, necnon suorum cordes. Peremgentibus vicem impetrant, Deo laudes promittens. 965-964
Commentarium. 965-966
Notes du psame LXXVIII. 967-968

- Psal. LXXIX. Populus ab hostibus vexatus, iram Dei deprecatur. Orat ut quos ex Ægypto transtulit, velit tueri, præcipue filium dextere suæ, id est, Christum, et Christi membra. 975-978
 Commentarium. 977-978
- Notes du psame LXXIX. 981-982
 Psal. LXXX. Celebrat beneficium liberationis ex Ægypto; deinde Deum inducit, munitatem, si sibi non obediatur calamitatem, si obtemperetur, felicitatem. 991-992
 Commentarium. 995-994
 Notes du psame LXXX. 999-1000
 Psal. LXXXI. Injuste jus administrantibus exitium minatur, precans Christi adventum, qui id sero præstat. 1009-1010
 Commentarium. *Ibid.*
 Notes du psame LXXXI. 1015-1014
 Psal. LXXXII. Ismaelitis, Saracenis, et cæteris, eorum partes adversus Ecclesiam sequentibus, exitium precatur. Psalmus est propheticus. 1019-1020
 Commentarium. *Ibid.*
 Notes du psame LXXXII. 1025-1024
 Psal. LXXXIII. Suspirat ex exilio in templum, ut in eo Deum possit colere. Beatos esse qui usu religionis non careant. 1031-1032
 Commentarium. *Ibid.*
 Notes du psame LXXXIII. 1037-1038
 Psal. LXXXIV. Orat ut pro iis quos è captivitate liberaverit, solide placetur, Christo exhibito. 1045-1046
 Commentarium. *Ibid.*
 Notes du psame LXXXIV. 1049-1050
 Psal. LXXXV. Christum Patrem precatur ut se ab hostibus defendat; gentes omnes ipsum adorantur. 1057-1058
 Commentarium. 1059-1060
 Notes du psame LXXXV. 1065-1064
 Psal. LXXXVI. Sionem, id est, Ecclesiam fore gloriosam. Psalmus est propheticus. 1071-1072
 Commentarium. *Ibid.*
 Notes du psame LXXXVI. 1077-1078
 Psal. LXXXVII. Christus ab inimicis vexatus, ab amicis desinitus, opem Patris implorat. Ægrotis et afflictis congruit. 1085-1084
 Commentarium. 1085-1086
 Notes du psame LXXXVII. 1091-1092
 Psal. LXXXVIII. Canit misericordias Domini, potentiam, promissiones sibi factas. Deinde querit post tot pollicitationes differri Christum, populum suum, suam domum et familiam externis gentibus exponi, orans ut sul recordetur. 1099-1100
 Commentarium. *Ibid.*
 Notes du psame LXXXVIII. 1121-1122
 Psal. LXXXIX. Inanem et fugacem esse hominum vitam; proinde Deum orat ut saltem eis reconcilietur, et eorum opera dirigat et perficiat. 1151-1152
 Commentarium. *Ibid.*
 Notes du psame LXXXIX. 1165-1164
 Psal. XC. Ab omnibus periculis et hostibus esse securos qui sunt in Dei tutela. 1173-1174
 Commentarium. 1173-1176
 Notes du psame XC. 1183-1184
 Psal. XCI. Deum collaudandum quod ejus magna sint omnia opera; quod malos perdat, bonos servet. 1195-1194
 Commentarium. 1195-1196
- Notes du psame XCI. 1199-1200
 Psal. XCI. Dei præstantiam et legem extollit. 1209-1210
 Commentarium. *Ibid.*
 Notes du psame XCII. 1215-1214
 Psal. XCIII. Precatur ut superbos et impios Deus puniat; et id sibi Deique populo promittit. 1217-1218
 Commentarium. 1219-1220
 Notes du psame XCIII. 1225-1226
 Psal. XCIV. Hortatur ut Christum Deum et regem colant, eique pareant tum ob antiqua creationis beneficia, tum ob ipsius incarnationem, ne, ut patres ex Ægypto egressi, sibi introitum ad requiem præcudant. 1237-1238
 Commentarium. 1239-1240
 Notes du psame XCIV. 1245-1246
 Psal. XCV. Omnia incitat ad Christum Dominum extollendum, qui sit homines ex æquo judicaturus. 1259-1260
 Commentarium. *Ibid.*
 Notes du psame XCV. 1265-1266
 Psal. XCVI. Homines angelosque invitat ad Christum Dominum adorandum, qui sit extremo suo adventu idololatras pudore affecturus, bonisque lucem allaturus. (Hebr. I.) 1273-1274
 Commentarium. 1275-1276
 Notes du psame XCVI. 1279-1280
 Psal. XCVII. Invitat ad Deum celebrandum, qui sit Christum omnibus exhibiturus, et per eum orbem judicaturus. 1289-1290
 Commentarium. *Ibid.*
 Notes du psame XCVII. 1291-1292
 Psal. XCVIII. Christum, ut Deum celebret, et ad eum invocandum ejusque vestigia adorandum inducit, exemplo Moysis, Aaronis, Samuelis. 1297-1298
 Commentarium. 1299-1300
 Notes du psame XCVIII. 1305-1306
 Psal. XCIX. Ad Dei laudes et cultum omnes cohortatur. 1315-1314
 Commentarium. *Ibid.*
 Notes du psame XCIX. 1315-1316
 Psal. C. Probe vite suæ antea: rationem Deo proponit, ejus extollens gratiam. Juxta Hebræos, qui hæc in futuro exponunt, se recte victurum vovet. Congruit Christo. 1319-1320
 Commentarium. 1321-1322
 Notes du psame C. 1325-1324
 Psal. CI. Valde moestus orat Christum, terre cœlique fundatorem, ut Sionis misereatur, ex eaque ædificet Ecclesiam, in quam populi et reges ad Deum colendum conveniant. 1329-1330
 Commentarium. 1331-1332
 Notes du psame CI. 1341-1342
 Psal. CII. Se, angelos et omnia excitat ad innumerabilia Dei beneficia prædicandum. 1357-1358
 Commentarium. 1359-1360
 Notes du psame CII. 1365-1366
 Psal. CIII. Deum ab officio et providentiâ celebrat. 1395-1394
 Commentarium. *Ibid.*
 Notes du psame CIII. 1411-1412
 Psal. CIV. Ad Deum laudandum vocat, qui Israelitas multis bonis affecerit, conservaverit, et in terram promissam perduxerit. 1411-1412
 Commentarium. 1413-1414
 Notes du psame CIV. 1427-1428
 Index rerum. 1449-1450

